
AVIS PUBLIC

D'ADOPTION ET D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

Avis public est donné par la soussignée, Geneviève Carrière, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, à tous les contribuables de la Municipalité de Franklin à l'effet qu'il y a eu adoption des règlements suivants :

- **Règlement 415-1 modifiant le règlement sur la circulation des camions et des véhicules outils** afin d'y ajouter des dispositions en ce qui a trait à la circulation sur le rang du 7.

Toute personne intéressée par ces règlements peut les consulter sur le site Web de la Municipalité au www.municipalitedefranklin.ca ou demander à les consulter à l'hôtel de ville durant les heures régulières d'ouverture.

DONNÉ à Franklin, ce 22 septembre 2026.



Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière
dg@municipalitedefranklin.ca

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Franklin, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis susdit en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil, y incluant sur le site Web de la Municipalité, ce 22 septembre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 septembre 2026.



Geneviève Carrière
Directrice générale et greffière-trésorière
dg@municipalitedefranklin.ca
